CONSEIL D'ETAT, SECTION D'ADMINISTRATION.

A R R E T

n° 59.568 du 8 mai 1996

A.62.251/VI-12.332

En cause : **WET** Dominique,

ayant élu domicile chez
Me Vincent DE WOLF, avocat,
avenue de la Toison d'Or 68/9
1060 Bruxelles,

contre :

la Communauté française,
représentée par son Gouvernement.

LE CONSEIL D'ETAT, VIe CHAMBRE,

Vu la requête introduite le 9 février 1995 par Dominique WET qui demande l'annulation de la décision ministérielle du 29 août 1994 désignant Cécile SCHILLINGS en qualité de professeur de langues germaniques (secondaire supérieur) à l'athénée royal de Fragnée du 1er septembre 1994 au 30 juin 1995 (horaire complet);

Vu les mémoires en réponse et en réplique régulièrement échangés;

Vu le rapport de M. DEBRA, premier auditeur au Conseil d'Etat;

Vu l'ordonnance du 22 décembre 1995 ordonnant le dépôt au greffe du dossier et du rapport;

Vu la notification du rapport aux parties;

Vu la lettre du 28 février 1996 adressée au Conseil d'Etat par l'avocat de la requérante;

Vu l'ordonnance du 22 mars 1995, notifiée aux parties, fixant l'affaire à l'audience du 24 avril 1996;

Entendu, en son rapport, M. LEROY, conseiller d'Etat;

Entendu, en leurs observations, Me NIKIS, loco Me DE WOLF, avocat, comparaissant pour la requérante et Me LEVERT, avocat, comparaissant pour la partie adverse;

Entendu, en son avis conforme, M. DEBRA, premier auditeur;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant que, par sa lettre du 28 février 1996, l'avocat de la requérante informe le Conseil d'Etat que sa cliente se désiste de son recours; que rien ne s'oppose à ce que le désistement soit accueilli,

D E C I D E :

Article 1er.

Le désistement est décrété.

Article 2.

Les dépens, liquidés à la somme de 4.000 francs, sont mis à charge de la requérante.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique de la VI^e^ chambre, le huit mai 1900 nonante-six par :

MM. ANDERSEN, président de chambre,
LEROY, conseiller d'Etat,
HANSE, conseiller d'Etat,
M^me^ MALCORPS, greffier.

Le Greffier, Le Président,

M.-Chr. MALCORPS. R. ANDERSEN.